

Paris, le 20 mai 2021

Le Comité France Maritime

à

destinataires *in fine*

- Objet : prix de thèse « Économie Bleue » du Comité France Maritime
- Annexes : - règlement du prix de thèse « Économie Bleue » du Comité France Maritime ;  
- composition du jury ;  
- communiqué de presse.

Le Comité France Maritime (CFM) a été créé à l'initiative du Président de la République et officiellement lancé aux Assises de l'Économie de la Mer à la Rochelle, le 8 novembre 2016. Réunissant les filières de l'économie maritime et les acteurs publics sous la co-présidence du Secrétaire général de la mer et du Président du Cluster Maritime Français, la mission du CFM est de contribuer au renforcement des filières économiques du secteur maritime en les structurant autour d'une vision stratégique commune.

L'économie bleue, englobant toutes les activités économiques liées aux océans, aux mers et aux régions côtières, fait partie des volets de la politique maritime que le Secrétariat général s'attache à promouvoir, en lien avec les autres ministères et les secteurs économiques concernés. À ce titre, la mission principale du Comité France Maritime est le développement de l'économie bleue en France, d'une part, par l'élaboration et la mise en œuvre d'une vision stratégique qui soit partagée à la fois par les acteurs publics et privés et d'autre part, par la levée des freins administratifs qui peuvent faire obstacle à l'exercice des activités économiques.

Afin d'approfondir l'action du Comité France Maritime, nous avons décidé la création d'un prix de thèse annuel récompensant les meilleurs travaux universitaires conduits récemment dans le

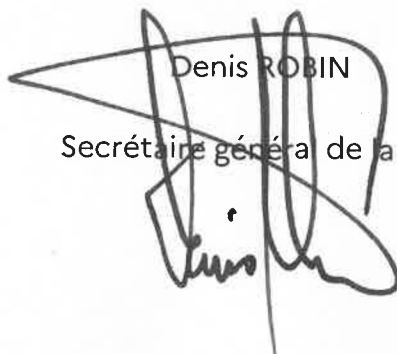
domaine de l'économie bleue. Ce prix visera à la fois à donner de la visibilité à la notion d'économie bleue, à encourager la recherche en la matière et à rapprocher le monde de la recherche et la sphère économique. Le jury sera ainsi constitué de trois composantes : des représentants des pouvoirs publics, des représentants des secteurs économiques et des universitaires spécialisés.

Les thèses distinguées devront apporter un éclairage novateur sur une problématique spécifique entrant dans le périmètre du Comité France Maritime et susceptible d'éclairer l'action des décideurs publics et privés. À titre d'illustration, sont ainsi éligibles les thèses traitant de domaines tels que : l'exploitation des ressources naturelles ; les politiques de soutien à l'innovation ; les services financiers ou assurantiels ; l'étude de filières industrielles ; les questions environnementales ; le travail et les métiers de la mer ; la gestion des espaces littoraux ; l'aménagement territorial ; le transport maritime, les ports maritimes, la logistique ; la géographie industrielle ; les politiques économiques et industrielles ; les politiques commerciales ; le commerce international ; la cybersécurité ; l'intelligence économique... Les thèses examinées relèvent du vaste champ des sciences humaines et sociales. Celles présentant un caractère interdisciplinaire sont aussi pertinentes, y compris celles mêlant les disciplines des sciences humaines et sociales avec les sciences de la nature ou les sciences exactes.

Doté de 5 000 euros, ce prix sera décerné pour la première fois à l'occasion des Assises de l'économie de la mer qui se tiendront à Nice les 14 et 15 septembre 2021. Pour cette première édition, les thèses éligibles devront avoir été soutenues entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 mai 2021.

Si la démarche globale recueille votre adhésion, nous vous saurions gré de bien vouloir relayer ces informations auprès des enseignants, des étudiants et des structures susceptibles d'être intéressés. Vous trouverez à cette fin le règlement du prix, la composition du jury ainsi que le communiqué de presse et ses annexes.

Nous vous prions de croire à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Denis ROBIN  
Secrétaire général de la mer

  
Frédéric MONCANY DE SAINT AIGNAN,  
Président du Cluster Maritime Français

*Destinataires*

Mesdames et Messieurs les présidents d'université

Mesdames et Messieurs les membres du réseau des universités marines

Monsieur le président-directeur général de l'Agence Nationale de Recherche

Monsieur le président-directeur général de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Monsieur le président-directeur général de l'Institut de recherche pour le développement

Monsieur le président-directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement